

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A. BATI DECO				Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	172 781	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	172 781	FK		FL	172 781
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	150 156
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 620
	Salaires et traitements*					FY	21 566
	Charges sociales (10)					FZ	9 929
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*			GA	621
			– dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	2
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	184 896
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(12 112)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(12 112)

Désignation de l'entreprise		SASU A. BATI DECO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	86	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	86	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(86)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	172 783	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	184 982	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(12 198)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				86		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A. BATI DECO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 95 avenue du Président WILSON 93100 MONTREUIL

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 5 0 4 2 9 8 3 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

Exercice N clos le
30/09/2023

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
	Frais d'établissement *	CX		CQ			
	Frais de développement *	AF	354	AG	354		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AQ			
	Constructions	AR	728	AS	728		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	3 540	AU	3 419	121	
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU		CV			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC			
	Autres participations	BD		BE			
	Créances rattachées à des participations	BF		BG			
	Autres titres immobilisés	BH	46	BI		46	
TOTAL (II)		BJ	4 668	BK	4 501	167	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 152	BW		1 152	
	CRÉANCES	BX	94 864	BY		94 864	
	Autres créances (3)	BZ	71 328	CA		71 328	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	CD		CE			
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	36 806	CG		36 806	
	Disponibilités	CH	2 194	CI		2 194	
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	206 345	CK		206 345	
	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CO	211 014	1A	4 501	206 513	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

certifiée conforme à l'original.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A. BATI DECO		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	118 924
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(12 198)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	107 825
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 552
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 601
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	98 687	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	206 513	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	98 687
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A BATI DECO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège Social : 95 avenue du Président Wilson
93100 MONTREUIL

RCS Bobigny : 805 042 983

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 15 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le quinze juin,
A quinze heures,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Président de la Société a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Ces documents ainsi que l'inventaire ont été adressés aux associés de la Société dans les délais prescrits par la loi et les statuts.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Présentation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Affectation du résultat,
- Rappel des dividendes précédents,
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts,
- Quitus au Président pour l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président met à la disposition des associés les documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- le rapport de gestion
- les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Le Président demande qu'il lui soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués aux associés, ou, le cas échéant, tenu à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par la réglementation applicable.

Lecture est donnée du rapport de gestion

L'Assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2022

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés et faisant ressortir **un bénéfice 8 810 Euros**. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats pour l'exercice clos le 30 septembre 2022

Les associés approuvent la proposition d'affectation des résultats qui leur a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice d'un montant de **8 810 Euros** est affectée de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **8 810 Euros**.

Le solde du compte report à nouveau sera débiteur de **118 923 Euros** après affectation.

TROISIEME DECISION

Rappel des dividendes précédents

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés constatent que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Les associés constatent qu'il n'existe pas de charge non déductible fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Quitus

Les associés donnent quitus au Président pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice social clos le 30 septembre 2022.

SIXIEME DECISION

Pouvoirs

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

** ** **

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Fait à Paris
Le 15 juin 2023

M. FERNANDEZ

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.